



LA PLUME DU CAUSSE

LE MAS ROUDIE

46600 GIGNAC

Numéro	Date	Code client
FA00000421	25/01/2024	CL00015

Code	Description	Qté	P.U. HT	Montant HT
AR00002	Réinstallation du logiciel sur un nouvel ordinateur. FORFAIT	1.00	100.00	100.00

Règlement : Comptant à réception

Total HT	100.00
TVA 20%	20.00
Montant TTC	120.00

Conditions de ventes : en cas de contestation le Tribunal d'Aurillac est seul compétent. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Décret 2009-138 du 9 février 2009). Pour les professionnels, une indemnité minimum forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement sera exigible (Décret 2012-1115 du 9 octobre 2012).